

# Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°77 - Février 2021



[www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr)

# L'éditorial

## de Alain MARATRAT



### Vœux 2021

L'année 2020 vient de se terminer, une année marquée par la crise sanitaire que nous avons surmonté grâce à tous ceux qui se sont engagés en faveur de notre belle commune.

A l'ensemble des Martinaises et des Martinais j'adresse au nom du Conseil Municipal, mes vœux de santé, de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

L'année 2020 a été une année marquée aussi par l'avancée d'un grand projet : la construction du groupe scolaire qui malgré le confinement devrait être inauguré pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Nous avons repris les grands projets décidés lors du précédent mandat :

- Acquisition de matériel
- Acquisition de véhicule
- Entretien de la voirie
- Entretien de la commune, bâtiments, espaces verts.
- Suivi hebdomadaire du chantier de notre futur groupe scolaire.

Tout cela ne serait possible sans le travail collectif, l'engagement de tous ceux qui m'aident à administrer la commune.

Je veux donc remercier :

- Tous mes collègues du Conseil Municipal investis dans leurs attributions respectives au sein des commissions pour qu'ils restent solidaires et confiants dans un avenir plus serein face aux défis des projets en cours.
- Tout le personnel communal :
  - o Nos secrétaires de mairie pour le travail remarquable qu'elles ont réalisées et j'ai une pensée particulière pour notre secrétaire Générale, Madame Christel PETIT qui va nous quitter en 2021.
  - o Les agents du service technique qui ont assuré l'entretien de la commune.
  - o Les agents administratifs pour la gestion des dossiers.
  - o La police municipale qui a assuré la sécurité,
  - o Le personnel des écoles qui a permis d'accueillir nos enfants dans de bonnes conditions et qui ont su faire appliquer les règles sanitaires.
- Les Directrices, les enseignants, les intervenants dans les écoles pour leur implication et la poursuite des cours.

- Les associations, les présidents et les bénévoles pour leur patience dans l'attente de la reprise de leurs activités. En 2020, une seule manifestation a été maintenue, la foire à tout du village, en septembre, organisée par Martin Eglise Animation. Celle-ci a connu un réel succès grâce au dévouement des bénévoles qui ont su faire respecter les mesures sanitaires.
- Tous nos commerçants qui malgré les mesures imposées ont continué à satisfaire les Martinaises et les Martinais.
- Tous les chefs d'entreprises et artisans.

J'ai une pensée particulière pour les commerces qui n'ont pas pu ouvrir et je souhaite qu'ils reprennent leur activité le plus rapidement possible.

Enfin je voudrais remercier l'ensemble des prestataires de service qui apporte leur compétence et les services indispensables à la vie quotidienne de nos habitants et nos partenaires institutionnels : La Région, Le Département, Dieppe-Maritime pour leurs aides financières sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien la réalisation des projets de notre commune.

En ce début d'année 2021, nous sommes toujours contraints de respecter les mesures sanitaires qui sont nécessaires pour passer cette crise sanitaire dans les meilleurs délais, celle-ci ayant des conséquences humaines et économiques préoccupantes.

En cette nouvelle année, nous serons toujours présents auprès des Martinaises et Martinais.

Nous poursuivrons nos projets afin de les mener à terme :

- Le groupe scolaire.
- La voirie.
- La sécurité.
- L'environnement.
- La révision simplifiée de notre PLU.

Nous ferons tout pour que Martin-Eglise reste une commune attractive et nous continuerons à accueillir de nouveaux habitants.

Aujourd'hui Martin-Eglise compte 1652 habitants et restera volontariste en matière démographique. Un nouveau lotissement verra le jour en 2021.

Nous serons présents dans tous les projets de la communauté d'agglomération de la région Dieppoise.

Nous participerons au pacte de gouvernance entre la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise et ses communes membres. Tous les élus municipaux seront associés au processus d'élaboration des décisions afin de conduire un projet d'aménagement à l'échelle du territoire et du Pays Dieppois pour encourager le dialogue avec les grandes intercommunalités et faciliter l'implantation d'entreprises sur les territoires.

Martin-Eglise est une commune dynamique qui participe au développement économique de l'agglomération mais qui restera une commune indépendante proche de ses habitants et qui mettra tout en œuvre pour rester un village vivant, accueillant, avec des commerces, des services, des associations, des animations. Un village où il fait bon vivre.

Chères Martinaises, Chers Martinais, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux de bonne année 2021, bonheur, prospérité, et santé pour vous et vos proches.

Alain MARATRAT,  
Maire de Martin-Eglise

# SOMMAIRE

Éditorial	page 2
État-civil	page 4
Page pratique	page 5
Développement durable	page 6
Infos pratiques	page 8
Expositions	page 10
Écoles	page 11
Travaux	page 14
Vie Communale	page 16
Associations	page 24



Directeur de la publication : Alain MARATRAT  
Rédaction : Commission Municipale  
[www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr)  
Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

# PAGE PRATIQUE

## LES HORAIRES DE LA MAIRIE



### Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi	9h30 à 12h00	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	9h30 à 12h00	Fermé l'après-midi
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	10h00 à 12h00	Fermé l'après-midi

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact auprès de l'accueil au **02 35 04 41 18**

Site Internet de la commune  
et page Facebook : [www.martin-eglise.fr](http://www.martin-eglise.fr)

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Collecte des ordures ménagères au centre-bourg, à Etran et à Thibermont

Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris  
vendredi matin ou samedi matin

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune  
mercredi matin ou jeudi matin

## SERVICES DÉPANNAGE DE VEOLIA, ENEDIS ET GRDF

En cas de nécessité, vous pouvez contacter ces services aux numéros suivants :

**VEOLIA : 09 69 39 56 34**      **GRDF : 08 00 47 33 33**  
**ENEDIS : 09 72 67 50 76**

## RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

Ouverture du Mardi au Samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 19h00.  
Ouverture ponctuelle le Dimanche.  
Fermeture le Lundi.

## HORAIRES DE TONTE



Jours ouvrables	8h à 12h et 14h30 à 20h
Samedi	9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche et Jours fériés	10h à 12h

## ÉTAT-CIVIL

ACTES ÉTAT-CIVIL DU 01 JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2020

### Naissances :

Louis LEDOUX	12 juillet
Ella MAUREL	12 juillet
Ela YAKAN	14 juillet
Marceau CARRIÉ HEURTEL	17 juillet
Romane DÉCURE	24 novembre
Léonie ROBBE	25 novembre

### Décès :

André LAPÔTRE	09 juillet
Marie-Hélène LEROUX épouse CATEL	30 juillet
Renée TERNISIEN épouse PHILIPPE	07 septembre
Elisabeth HERMENT épouse AUBIN	25 septembre
André COUSIN	30 octobre
Ginette RAMET épouse ABRAHAM	14 novembre
Didier BOUTIGNY	27 novembre

### Mariages :

Eliane DEBREGEAS et Pierre CORBEAU	25 juillet
Christine COURBÉ et Patrick DELAMARE	19 septembre
Carole BÉHAGUE et Pascal AUBER	19 septembre
Aurélie CAQUELARD et Damien MERER	26 septembre

## CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez dorénavant contacter directement vos élu(e)s ou les services de la mairie par messagerie :

**Alain MARATRAT, maire**  
[a.maratrat@mairie-martin-eglise.com](mailto:a.maratrat@mairie-martin-eglise.com)

**Bertrand CREMET, 1<sup>er</sup> adjoint au maire**  
[b.cremet@mairie-martin-eglise.com](mailto:b.cremet@mairie-martin-eglise.com)

**Françoise Démonchy, 2<sup>ème</sup> adjointe en charge du tourisme et du développement durable**  
[fdemonchy-mairiemartineglise@laposte.net](mailto:fdemonchy-mairiemartineglise@laposte.net)

**Stéphane SKLADANOWSKI, 3<sup>ème</sup> adjoint en charge des finances, de la communication et de la vie associative**  
[s.skladanowski@mairie-martin-eglise.com](mailto:s.skladanowski@mairie-martin-eglise.com)

**Marie-Laure CORROYER, 4<sup>ème</sup> adjointe en charge du CCAS**  
[mlcorroyer@mairie-martin-eglise.com](mailto:mlcorroyer@mairie-martin-eglise.com)

**Christel PETIT, secrétaire générale**  
[christel.petit@mairie-martin-eglise.com](mailto:christel.petit@mairie-martin-eglise.com)

**Véronique DUFEUILLE, chargée de l'urbanisme**  
[v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com](mailto:v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com)

**Amélie MICHEL, chargée de l'accueil**  
[a.michel@mairie-martin-eglise.com](mailto:a.michel@mairie-martin-eglise.com)

**Matthieu Monchicourt, policier municipal**  
[police@mairie-martin-eglise.com](mailto:police@mairie-martin-eglise.com)

**Eric POUCHOUX, chargé d'affaires**  
[e.pouchoux@mairie-martin-eglise.com](mailto:e.pouchoux@mairie-martin-eglise.com)

**Les Ateliers**  
[ateliers@mairie-martin-eglise.com](mailto:ateliers@mairie-martin-eglise.com)



RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 01/01/2021 : 1 651 HABITANTS

## STOP AUX ENCOMBRANTS !

CENTRE-BOURG - ETRAN - THIBERMONT



Les déchets volumineux des ménages ne sont pas collectés avec les ordures ménagères !

De nouveaux actes d'incivilités amènent à rappeler que les encombrants doivent obligatoirement être déposés en déchetterie : épaves de vélos, sommiers, matelas, canapés, TV, mobiliers, déchets verts ...



En abandonnant tout type de déchets sur la voie publique, on s'expose à une amende forfaitaire.

Devant le juge du tribunal de police, si vous avez utilisé un véhicule pour déposer vos déchets, l'amende peut s'élever à 1 500 € et la confiscation du véhicule. Le Maire peut également sanctionner ces actes d'incivilité par une amende administrative de 500 €.



## Déchetterie de Rouxmesnil-Bouteilles

Chemin de la rivière - IPODEC Tel : 02 35 84 70 07

**Rappel :** La déchetterie est accessible aux habitants de la commune, au moyen d'une carte informatique délivrée par la Mairie. Cette autorisation personnelle permet à chacun de livrer ses propres :

- déchets verts (tonte de pelouse, branchage de taille de haie) jusqu'à 40 fois par an.
- déchets divers (encombrants, gravats, électroménager, ferraille, huiles de vidange, carton, verre, piles, batteries, pneus...) jusqu'à 12 fois dans l'année.

**Horaires Été (du 15 juin au 15 sept) :**  
tous les jours : de 8h00 à 11h45 et de 14h00 à 18h45

**Horaires Hiver (jusqu'au 13 juin 2021) :**  
tous les jours : de 8h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45

**Fermeture :** dimanche et jours fériés.

## COLLECTE DES DÉCHETS

CENTRE-BOURG  
ETRAN  
THIBERMONT

LES JOURS DE RAMASSAGE 2021



DÉCHETS RECYCLABLES :

Janvier 2021	CONTAINERS JAUNE : mercredi matin ou jeudi matin					Juin
	Février	Mars	Avril	Mai		
Mer. 6	-	-	Jeu. 8	Mer. 5	Mer. 2	
Mer. 13	Mer. 10	Mer. 10	Mer. 21	Mer. 19	Mer. 16	
Mer. 27	Mer. 24	Mer. 24	-	-	Mer. 30	
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
-	-	Mer. 8	Mer. 6	Jeu. 4	Mer. 1 <sup>er</sup>	
Jeu. 15	Mer. 11	Mer. 22	Mer. 20	Mer. 17	Mer. 15	
Mer. 28	Mer. 25	-	-	-	Mer. 29	

ORDURES MÉNAGÈRES :

Janvier 2021	CONTAINERS GRIS : vendredi matin ou samedi matin					Juin
	Février	Mars	Avril	Mai		
Sam. 2	Ven. 5	Ven. 5	Ven. 2	Ven. 7	Ven. 4	
Ven. 8	Ven. 12	Ven. 12	Sam. 10	Sam. 15	Ven. 11	
Ven. 15	Ven. 19	Ven. 19	Ven. 16	Ven. 21	Ven. 18	
Ven. 22	Ven. 26	Ven. 26	Ven. 23	Sam. 29	Ven. 25	
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Ven. 2	Ven. 6	Ven. 3	Ven. 1 <sup>er</sup>	Sam. 6	Ven. 3	
Ven. 9	Ven. 13	Ven. 10	Ven. 8	Sam. 13	Ven. 10	
Sam. 17	Ven. 20	Ven. 17	Ven. 15	Ven. 19	Ven. 17	
Ven. 23	Ven. 27	Ven. 24	Ven. 22	Ven. 26	Ven. 24	
Ven. 30	-	-	Ven. 29	-	Ven. 31	

### VOTRE CONTAINER EST TROP PETIT ?

Formulez votre demande à la communauté d'agglomération  
**Interlocuteur privilégié : Aurélie au 06 13 98 41 63**

**Sélectionnez vos achats selon leurs emballages :**

Recharges, cartons, sont moins encombrants que le plastique !

## COMMENT RÉSERVER UN TRANSPORT CRÉABUS

DIEPPE-MARITIME propose un service de Transport À la Demande (TAD) sur ses 16 communes accessibles sur réservation. Ce service est ouvert à tous et fonctionne toute l'année (sauf dimanche et jours fériés). Les collégiens et lycéens peuvent utiliser le Transport à la demande uniquement le mercredi après-midi (à partir de 13h30), le samedi toute la journée et pendant les vacances scolaires. Les stagiaires peuvent emprunter le TAD sur présentation d'une convention de stage auprès de notre agence commerciale.

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00
- Le samedi de 8h30 à 18h30.

**BON À SAVOIR :** l'adhésion au service TAD est gratuite et se fera lors de votre première réservation à l'agence (merci de vous munir d'une pièce d'identité)



### VOYAGER

Présentez-vous 5 minutes avant votre rendez-vous. Les voyageurs montent ou descendent du minibus uniquement aux arrêts matérialisés (abribus ou poteau d'arrêt). Afin de ne pas prendre de retard pour les réservations suivantes, nous vous informons que le conducteur ne pourra pas vous attendre.

Tous les titres du réseau Deepmob sont valables sur le service TAD, sauf les titres gratuits (plus de 65 ans, handicapés). Ces clients devront s'acquitter d'un titre Deepmob.

#### ATTENTION

En cas d'imprévu, merci d'annuler votre rendez-vous au **02 32 14 09 09** ou par la réservation en ligne au plus tard la veille avant 17h00. Passer ce délai, votre annulation est condérée comme tardive. Cela permet d'éviter que le minibus ne se déplace inutilement et libère le service pour les autres voyageurs.

A l'issue de 3 annulations tardives ou absences, le client se verra interdire l'utilisation du service de transport à la demande pendant un mois.

**Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le réseau Deep mob sur le site :**

<http://www.stradibus.fr>

### COMMENT RÉSERVER ?

- Par téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi matin de 8h00 à 12h00 au **02 32 14 09 09**,
- **en ligne 24h/24, attention avant votre 1<sup>ère</sup> réservation en ligne vous devez vous inscrire au 02.32.14.09.09.**
- Pour vos déplacements du matin jusqu'à 14h00, avant 17h00 la veille,
- Pour vos déplacements de l'après-midi (à partir de 14h), réserver avant 11h le matin même (sauf le samedi)

**Un SMS ou un e-mail de confirmation vous sera envoyé après 17h00.**



## LISTE DES ARRÊTS MARTIN-ÉGLISE

CFA Côte d'Albâtre  
Cité Lebon  
Cours Bourbon  
Epinette  
Etran  
Farfadets

Les Anciens Moulins  
Les Saules  
Mairie de Martin Église  
Eglise  
Place Mayenne  
Pont de l'Eaulne

Pontrancart  
Prairie  
Presbytère  
Saint Léonard  
Thibermont  
Val de Gréges

## LES DÉJECTIONS CANINES

Les agents techniques municipaux travaillent au quotidien pour offrir un environnement agréable et sain à Martin-Eglise. Cela doit s'accompagner d'une prise de conscience collective... et c'est aussi un acte de civisme

Ainsi, la Mairie rappelle que les propriétaires d'animaux ont pour obligation de ramasser les excréments de leur fidèle compagnon et que pour ce faire un distributeur de «sacs à crottes» est à votre disposition Place Mayenne.

Il est également rappelé que les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- Les voies publiques ;
- Les trottoirs ;
- Les espaces verts publics ;
- Les espaces des jeux publics pour enfants.

Et tout cela par mesure d'hygiène publique.

**Les contrevenants s'exposent à une contravention de 3<sup>ème</sup> classe de 68 euros et à une obligation de ramassage immédiat.**



**Déjection canine INTERDITE**

## RÈGLEMENTATION FEUX D'ARTIFICES

**RAPPEL : LA RÈGLEMENTATION RELATIVE AUX LIEUX DE TIR DES FEUX D'ARTIFICE ET PÉTARDS DANS LA COMMUNE**

**Les artifices de divertissement ne peuvent être tirés dans des lieux rassemblant de nombreuses personnes, des endroits fermés ou en direction de ces lieux.**

Il est généralement possible d'utiliser des artifices sur un terrain privé sans autorisation préalable. Il convient tout de même d'en informer les services de votre mairie. En effet, des arrêtés municipaux ou préfectoraux réglementant les tirs de feux d'artifice ou de pétards peuvent avoir été pris. Il est aussi recommandé de prévenir ses voisins, de porter une attention particulière aux conditions météo et surtout au sens du vent pour éviter les retombées des restes de fusées sur les terrains et habitations avoisinantes.

Pour des tirs sur des lieux publics, vous devez demander une autorisation au Maire de votre commune. Celui-ci évaluera les risques et vous donnera ou non son accord.

L'utilisation des artifices de divertissement et articles pyrotechniques est encadrée sur tout le territoire national.



### LES SANCTIONS ENCOURUES

**En cas de non-respect de la réglementation en vigueur, vous encourez jusqu'à 1 500 € d'amende. Pour tout dommage causé par un tir de feux d'artifice ou de pétards (accident, dégradation) vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 € et 10 ans de prison.**

## CHAPELLE D'ETRAN

**Pierre Larchevesque**

Pierre Larchevesque, peintre autodidacte martinais, a exposé une soixantaine de ses œuvres à la chapelle d'Etran du 8 août au 16 août 2020. Ses aquarelles, gouaches et huiles présentées étaient essentiellement des paysages locaux, mais aussi pour la première fois, des carnets de voyages réalisés par M. Larchevesque qu'il a peints lors de ses périples à Cuba, en Egypte...



## TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

Malgré la pandémie Ils avancent. La toiture végétalisée est en place, le bardage bois se termine ainsi que la pose des dernières fenêtres du rez-de-chaussée.

Les électriciens sont à pied d'œuvre ainsi que les plombiers. Les plaquistes vont suivre et les cloisons se dessinent déjà au sol.

L'entreprise de voirie et réseaux divers va intervenir pour poser les canalisations de pluvial, les raccorder au bâtiment et à la cuve de rétention.

Le chantier sera bientôt hors d'eau et hors d'air.

Les travaux d'aménagement du parvis et des abords du groupe scolaire sont programmés durant le premier trimestre.

Du retard a malgré tout été accumulé et la rentrée scolaire dans ce nouveau bâtiment ne se fera qu'en septembre prochain.



## LA DERNIÈRE RENTRÉE SCOLAIRE À LA MATERNELLE

C'était la dernière rentrée scolaire à la maternelle les Farfadets. En effet, la prochaine rentrée de septembre 2021 aura lieu dans le nouveau groupe scolaire en cours de réalisation. **Pour cette rentrée 2020, M<sup>me</sup> Reine-Blaizel et M<sup>me</sup> Toussaint ont accueilli les 58 enfants** qui vont fréquenter la maternelle cette année. Les 2 classes se répartissent de la manière suivante : 22 élèves en petite section et 9 élèves en moyenne section seront encadrés par M<sup>me</sup> Reine-Blaizel et 8 élèves en moyenne section et 19 élèves en grande section seront encadrés par M<sup>me</sup> Toussaint.



## NOËL À L'ÉCOLE LES FARFADETS

**C'est avec impatience que les enfants de l'école maternelle ont attendu ce vendredi 18 Décembre 2020 la venue du Père Noël.**

Celui-ci est arrivé vers 15h, accompagné par Monsieur le Maire, avec un traîneau rempli de cadeaux. Son entrée a été saluée par les applaudissements et les chansons des bambins sagement assis sur les bancs, sous le regard bienveillant de leurs enseignantes et de tout le personnel de l'école.

Après leur avoir remis à chacun un sac rempli de surprises (et cela dans le respect des règles sanitaires en vigueur), le Père Noël est resté avec eux jusqu'à la fin de l'après-midi qui marquait aussi le début de vacances bien méritées par tous.



## RENTRÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Malgré le contexte sanitaire actuel, la rentrée scolaire au groupe scolaire provisoire s'est bien déroulée. **Cette année, ce sont 76 élèves** qui sont accueillis dans 4 niveaux de classe et répartis de la manière suivante : 15 CP qui seront encadrés par M<sup>me</sup> Lheureux et M<sup>me</sup> Debeauquenne, 21 CE1-CE2 encadrés par M<sup>me</sup> Bourgeois, 20 CE2-CM1 encadrés par M. Thoumyre et 20 CM2 encadrés par M<sup>me</sup> Calvet.



## NOËL À L'ÉCOLE « LE VALLON »

**Mardi 15 décembre 2020 !**

L'agitation règne dans la salle des fêtes de Martin-Eglise.

En effet, c'est aujourd'hui que le Père Noël doit venir rendre visite aux enfants de l'école élémentaire «Le Vallon».

Réunis dans la grande salle, les élèves du CP au CM2 attendent son arrivée. Vers 10h il entre, accompagné par Monsieur le Maire, et s'assoit pour écouter les chansons préparées pour lui avec la complicité de l'équipe enseignante et du professeur du Conservatoire Camille St Saëns de Dieppe. Tout le personnel de l'école est aussi présent et ils sont applaudis chaleureusement. Après avoir fait la distribution des cadeaux, le Père Noël est entouré par les plus petits qui, pour certains, ont réalisé de jolis dessins qui l'accompagneront dans la suite de sa grande tournée qui ne fait alors que commencer... Le jeudi 17 décembre, les enfants ont pu également partager à la cantine un repas de Noël préparé avec attention par notre cuisinière Nathalie.



## TRAVAUX RÉALISÉS

### RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DES TINTERELLES :

Le permis de construire du nouveau groupe scolaire était soumis à l'aménagement de la voirie de la rue des Tinterelles pour éliminer tout risque d'inondation de celui-ci.

Lors des dernières grosses intempéries la place Abbé Briche avec les riverains et l'école primaire avaient été touchés. Le reprofilage de la route a donc été effectué et la pente transversale basculée côté église, le réseau pluvial a été revu et amélioré.

Deux panneaux stop ont été implantés de part et d'autre de la sortie de la place Abbé Briche rendant celle-ci prioritaire pour améliorer la sécurité. La zone 30 a été étendue et sa signalisation renforcée.

L'accès à la place Abbé Briche par la rue des Tinterelles est interdit pour sécuriser la sortie du groupe scolaire.

Le talus le long du cimetière de l'église a été rabaisé pour améliorer la visibilité et sera replanté de végétaux couvre sol. Le trottoir est refait à neuf.

Les travaux ont été financés par la commune avec une subvention du département pour la voirie et la sécurité ainsi que par l'agglomération Dieppe Maritime pour la reprise du réseau pluvial.



### GARAGES POUR NOUVEAUX VÉHICULES :

Deux garages sont en cours de montage aux ateliers municipaux pour accueillir et protéger des rongeurs le « Duster » de la police municipale et la Renault Zoé du chargé d'affaires travaux, partagée avec les services administratifs de la mairie. Ces deux véhicules sont en location et remplacent deux véhicules qui ne satisfaisaient plus par leur âge les contrôles techniques.



### RÉSIDENCE LES BOIS DE PALCHEUL :

Des travaux de nettoyage et de création d'accès viennent d'être réalisés dans la parcelle de terrain au-dessus de la résidence restant la propriété de la commune, travaux réalisés par les agents des services municipaux.

La plantation d'une haie d'essences locales est à l'étude avec une subvention des bassins versants sur le merlon de protection des ruissellements réalisé en haut de talus de la parcelle communale par l'aménageur de la résidence.

Celle-ci servira aussi au maintien de la biodiversité.

Comme prévu lors de la vente du terrain au lotisseur, la commune a participé financièrement à l'aménagement de l'accès de sécurité à la résidence sur la route de Palcheul.

### TRAVAUX DE VOIRIE ALLÉE DES STADES :

Depuis l'arrivée de l'école provisoire avec l'augmentation du trafic de véhicules légers et du bus, la voirie entre le parking des containers et la barrière était très dégradée. Un tapis d'enrobé a été réalisé.



### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE :

Le déploiement de la fibre optique se poursuit, une extension du réseau a été réalisée Route de Palcheul pour desservir Ancourt.

Les branchements individuels sont en cours par les prestataires des différents fournisseurs d'accès qui sont les seuls interlocuteurs pour ces travaux.

Les fourreaux situés entre la chambre Télécom et la limite de propriété appartiennent à Orange, ceux entre la limite de propriété et l'intérieur du logement au propriétaire des lieux.



### AMÉNAGEMENT DE VOIRIE ET POSE DE BORDURES DE TROTTOIR RUE DE L'ANCIEN PORT.

Des travaux d'aménagement de voirie et de pose de bordures (financés par la commune) sont en cours rue de l'Ancien Port sur le domaine public au niveau de l'entrée de Socodi. Ces travaux sont réalisés pour uniformiser les aménagements avec ceux de l'entreprise Sabre France. Celle-ci aménage des bâtiments, un parking et un trottoir en privé sur son nouveau site. Une bande de terrain bétonnée de 70 centimètres nous appartient entre la chaussée et le domaine privé sur toute la longueur.

### CRÉATION D'UN TERRAIN DE BOULES ALLÉE DES STADES :

Les services communaux ont réalisé un terrain de boules agrémenté de deux bancs et d'une poubelle à l'extrémité du parking, face à la salle André Désaubry.



## ACHAT D'UNE NOUVELLE ÉPAREUSE :

Une nouvelle épaveuse a été acquise pour l'entretien des talus, bas cotés et bosquets le long de nos voies communales. L'ancienne hors d'usage a fait l'objet d'une reprise commerciale.



## ACCUEIL NOUVEAUX COMMERÇANTS

### ARRIVÉE DES NOUVEAUX BOULANGERS

Après 16 années consacrées à nous régaler de leurs pains et leurs pâtisseries, Gérard et Michelle Prieur ont, ce 1<sup>er</sup> septembre, passé le flambeau à Nathalie et Mickael Dericq.

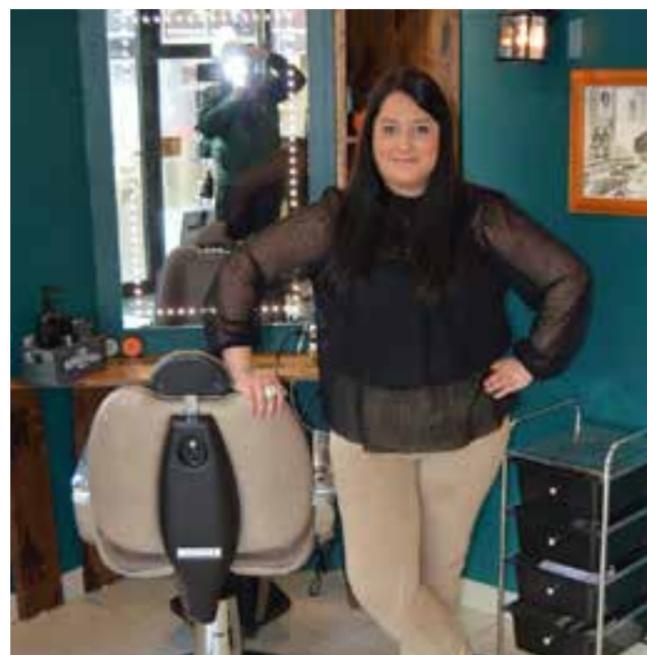
Nous remercions encore chaleureusement Mme et M. Prieur pour tous leurs services rendus et leur souhaitons une belle retraite bien méritée.

Au delà de la bienvenue, nous adressons tous nos vœux de grande réussite à M<sup>me</sup> et M. Dericq, de jeunes acteurs indispensables de notre vie locale !



### ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE COIFFEUSE

Après 10 ans au sein de son salon de coiffure, Christelle Foulogne Le Nahédic a décidé de s'orienter vers de nouveaux horizons. Ainsi, Laura Lassery a repris le salon de coiffure « L'esprit zen » et l'a rebaptisé « Le salon de Laura ». Elle a commencé son activité le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Nous lui souhaitons bienvenue et réussite dans son activité professionnelle.



### ARRIVÉE DE NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**Christel Petit, notre secrétaire générale, va bientôt nous quitter puisqu'elle a fait valoir ses droits à la retraite. Afin de la remplacer, la municipalité a recruté M<sup>me</sup> Emilie Dreulle.** Titulaire d'un BTS assistant de gestion PME-PMI et d'une licence professionnelle de droit public, Emilie a une expérience professionnelle de 10 années passées au sein de 2 collectivités territoriales qui sont la communauté de communes de Petit-Caux et la commune nouvelle de Petit-Caux. Pendant ces 10 années, Emilie a essentiellement travaillé dans le domaine des ressources humaines ainsi que dans l'administration générale. Arrivée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Emilie travaille en doublon pendant 3 mois avec Christel, ce qui facilitera la transmission des nombreux dossiers dont Christel a la charge. Emilie souhaite mettre tout en œuvre afin de continuer le travail réalisé par Christel Petit pendant des années, afin de répondre aux attentes des administré(e)s, des élu(e)s et des agents. Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite professionnelle.



## MESSE DE LA MOISSON

C'est dans une église magnifiquement décorée qu'a eu lieu la messe de la moisson ce samedi 29 août 2020. C'est devant une assistance nombreuse que l'abbé Jean-Baptiste Baranger a dit la messe et mis en valeur le travail des agriculteurs et des éleveurs. A la fin de l'office, l'ensemble des participants à la cérémonie religieuse a dégusté des brioches et des pains cuits dans le four à pain de la commune. Ils ont également pu partager un moment de convivialité autour d'un repas pris en commun sur le parvis de l'église.



## FOIRE À TOUT

Le 6 septembre, s'est déroulée la 39<sup>ème</sup> foire à tout. Dès 6 h 30 du matin, les 70 exposants ont déballé et installé les objets qu'ils proposaient à la vente. Malgré la crise sanitaire actuelle, de nombreux visiteurs ont déambulé place Mayenne, rue Henri IV et rue Abbé Malais à la recherche de l'objet rare. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants (exposants et visiteurs) d'avoir respecté les mesures barrières (port du masque, lavage des mains et respect du sens de circulation) pour permettre que cette animation se déroule dans les meilleures conditions.

Cette manifestation n'a été rendue possible que grâce au travail des bénévoles qui ont tenu des permanences pour prendre les inscriptions pendant quelques semaines, le vendredi et le samedi pour le marquage au sol et le dimanche pour aider les exposants à s'installer. Bravo et encore merci à eux.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En cette année si particulière, les commémorations du 11 novembre se sont déroulées en présence de M. le Maire, Alain Maratrat, accompagné du porte-drapeau et du vice-président de l'Amicale des Anciens Combattants et du Souvenir. Après avoir lu le message de M<sup>me</sup> Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée aux anciens combattants, M. le Maire a fait l'appel aux morts de la commune tombés pour la France aux cours des différents conflits du 20<sup>ème</sup> siècle. Il fit également l'appel des militaires français tués au cours de l'année 2020 sur les différents théâtres d'opérations. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, puis une minute de silence a été observée.

Cette cérémonie était aussi l'occasion de commémorer l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix et le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. En effet, le 11 novembre 1920, le cercueil de ce soldat dont la dépouille restait non identifiée, avait été accueilli en grande pompe sous l'Arc de Triomphe, où il sera mis en terre deux mois plus tard. Depuis le 11 novembre 1923, la flamme de sa tombe est ravivée tous les soirs.



## CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Le 5 décembre est la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. A cette occasion, les membres de l'amicale des Anciens Combattants et du Souvenir et M. le Maire Alain Maratrat se sont réunis en fin de matinée devant le monument aux morts pour rendre hommage aux hommes tombés au cours de ce conflit et notamment à Maurice Zazzali, originaire de Martin-Église et décédé au cours de ce dernier. Après avoir lu le message de M<sup>me</sup> Geneviève Darrieussecq, M. le Maire et le président de l'amicale des Anciens Combattants et du souvenir ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts avant d'observer une minute de silence.



## DISTRIBUTION COLIS DES ÂÎNÉS

Même si la crise sanitaire est toujours présente, la municipalité et le CCAS ont assuré le samedi 19 décembre 2020 la distribution de quelques 221 colis. Quelques jours auparavant, les membres du CCAS avec à leur tête M<sup>me</sup> Marie Laure Corroyer, adjointe en charge du CCAS, ont préparé les colis. Nous espérons que ce colis apportera un peu de joie chez nos aînés en cette période si morose, et que nous pourrions nous retrouver en 2021 lors du repas des aînés.



## DÉFILÉ JEUNES AGRICULTEURS



Les jeunes agriculteurs du bassin Envermeu-Eu ont organisé le mercredi 23 décembre un défilé de tracteurs décorés sur le thème de Noël. Lors de leur périple, ils sont passés dans notre village avant de partir vers Ancourt.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Au vu de la crise sanitaire actuelle, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants n'a pu avoir lieu. Mais, les 14 nouvelles familles qui se sont installées à Martin-Eglise au cours de l'année 2020 n'ont pas été oubliées. Une pochette contenant différents documents présentant la commune et ses associations, ainsi que le livre « Martin-Eglise » d'hier et aujourd'hui leur a été remis en mairie.

## CONCERTATION. RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE MARTIN-EGLISE.

Une concertation est ouverte au public dans le cadre de la procédure de révision allégée n°1 du PLU de Martin-Eglise engagée par délibération du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2020.

### OBJET DE LA PROCÉDURE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'est pas un document immuable. Les enjeux en matière de développement économique au sein du parc d'activités EuroChannel, ou encore le développement de l'activité économique agricole nécessite d'adapter le document d'urbanisme de la commune.

Ainsi pour ces deux motifs majeurs, la municipalité engage une procédure de révision allégée par délibération du Conseil municipal en date du 15.10.2020.

Toutefois, et plus particulièrement, à l'occasion de cette révision, ce sont les sept points suivants qui feront évoluer le document d'urbanisme, à savoir :

1 ▶	Modifier les règles de stationnement du règlement écrit du secteur Uy relatives aux bâtiments industriels et de logistique sur la zone EuroChannel ;
2 ▶	Modifier le zonage agricole pour les habitations du hameau de Thibermont se situant chemin des Meuniers ayant perdu leur vocation agricole et de les reclasser en secteur Ud ;
3 ▶	Corriger une erreur matérielle concernant un bâtiment remarquable mal identifié au hameau de Thibermont, chemin des Meuniers ;
4 ▶	Préciser les préconisations en matière de gestion des eaux pluviales dans le règlement écrit du PLU ;
5 ▶	Autoriser l'accès du secteur AUc2 depuis la rue de l'Ancien Port ;
6 ▶	Reclasser les parcelles de la zone N, concernées par le transfert du siège et de l'exploitation d'un agriculteur, en zone A ;
7 ▶	Reclasser la zone A située en centre-bourg vers le secteur Ua du centre-bourg.

En conséquence, le plan Local d'urbanisme sera soumis à la procédure définie dans le schéma ci-après.

## SYNOPTIQUE DES DIFFÉRENTES ÉTAPES

ENGAGEMENT, CONSTITUTION DU DOSSIER, CONCERTATION OBLIGATOIRE

Lancement de la révision allégée  
**Délibération du conseil municipal le 15 octobre 2020**

**Elaboration du projet de révision allégée :**  
Rédaction et formalisation de l'ensemble des pièces.

**Site Natura 2000 sur le territoire :**  
Obligation **systematique** d'une évaluation environnementale.  
Le projet de PLU doit comporter les éléments du code de l'urbanisme qui constituent l'évaluation environnementale. Elle est **proportionnée à l'importance du plan local d'urbanisme, aux effets de sa mise en œuvre ainsi qu'aux enjeux environnementaux de la zone considérée.**

**Bilan de la concertation et arrêt du projet.**

**Transmission du projet arrêté, par le maire, pour avis :**

- Aux PPA ;
- A l'autorisation environnementale compte tenu de l'évaluation environnementale obligatoire ;
- A la CDPENAF\* car réduction espaces naturels & forestiers ;
- A la Chambre Agriculture  
*(Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)*

**Examen conjoint avec les PPA**  
mené par le maire

**Réception des avis**

**Saisine du tribunal administratif pour nomination du commissaire enquêteur** par le maire  
**+ mesures de publicité.**

**Arrêté d'ouverture d'enquête publique pris par le maire.**

**Enquête publique organisée par le maire**

Dossier soumis à l'enquête comprenant le dossier, le PV de l'examen conjoint et les avis des PPA, de l'AE sur l'évaluation environnementale (EE), de la CDPENAF, de la Chambre d'Agriculture.

**Rapport du commissaire enquêteur**  
à l'issue de l'enquête publique

**Prise en compte des avis,** des résultats de l'enquête publique et d'éventuelles modifications à apporter au projet.

APPROBATION ET MESURES DE PUBLICITÉ ET CARACTÈRE EXÉCUTOIRE

**Délibération du conseil municipal approuvant la révision allégée du PLU**

**Transmission du dossier aux services préfectoraux**

**Délai d'apposabilité :**  
- SCOT approuvé :  
**Caractère exécutoire immédiat**

**Contrôle de légalité**



Toute information concernant le dossier ou les modalités de concertation peuvent être demandée auprès de la mairie de Martin-Eglise :

- par courriel : [martin-eglise@wanadoo.fr](mailto:martin-eglise@wanadoo.fr)
- par téléphone : 02.35.04.41.18

## CONCERTATION DU PUBLIC

Dans ce cadre, une concertation est ouverte afin d'informer le public et de lui permettre de contribuer à cette procédure. Cette phase de concertation prendra fin quand le Conseil municipal, par délibération, arrêtera le projet de révision allégée et tirera le bilan de la concertation.

Après l'arrêt de projet, le public sera de nouveau invité à contribuer à la procédure de révision allégée au cours d'une enquête publique.

## MODALITÉS PARTICULIÈRES LIÉES À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Compte tenu du contexte sanitaire dans lequel la présente enquête publique est organisée, des modalités particulières d'information et de participation du public sont définies.

- Le dossier est consultable à la mairie sur réservation ;
- Le port du masque est obligatoire pour la consultation du dossier
- les mesures et gestes barrières sont à respecter (distance minimale d'un mètre, lavage de mains...)
- Chacun est invité à privilégier l'utilisation numérique ou téléphonique des modes d'information, de participation et de communication définis.

## COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier consultable de la révision allégée pendant la concertation comprend :

- Le rapport de présentation ;
- Les documents faisant l'objet de modification (règlements graphiques, OAP, Règlement écrit ;
- Le rapport d'évaluation environnementale ;
- le registre de concertation.

## ACCÈS AU DOSSIER

Jusqu'à l'arrêt du projet, pendant toute la durée de la concertation, le dossier précité est consultable sur :

le site internet [www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr) ;

**A la mairie au format papier :**

- Pendant les jours et heures habituels d'ouverture ;
- Par créneau de 30 minutes ou d'une heure, sur des heures fixes à intervalle de 30 minutes (9h, 9h30...)
- En réservant préalablement le créneau au **02 35 04 41 18**.

## PARTICIPATION DU PUBLIC

Jusqu'à l'arrêt du projet, pendant toute la durée de la concertation, le public peut formuler ses observations :

- sur le registre de concertation au format papier dans les conditions précitées à la Mairie de Martin-Eglise ;
- par voie postale à l'attention de Monsieur le maire, 7 rue Nicolas de la Chaussée 76370 MARTIN- EGLISE
- par voie électronique à la page contact du site internet de la ville

## EN TÉLÉCHARGEMENT

le site internet [www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr)



## DÉCÈS DU COLONEL ARMAND DE ROCQUIGNY DU FAYEL



Le colonel Armand de Rocquigny du Fayel, officier de la légion d'honneur, est décédé le dimanche 10 janvier 2021 des suites d'une maladie. Il est né à Amiens le 9 juin 1936. Il a eu 5 enfants. Il est le fils du Général Michel de Rocquigny du Fayel, maire de Martin-Église de 1965 à 1971, et de M<sup>me</sup> Yvonne de Rocquigny du Fayel, conseillère municipale de 1977 à 1988. Elle créa et présida aussi le club des Blés d'Or.

Il est entré à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr-Coetquidan en octobre 1958. Il fut nommé sous-lieutenant en septembre 1960. Il a participé à la campagne d'Algérie, d'abord au 151<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, puis au deuxième régiment de chasseurs parachutiste régiment étranger d'infanterie. Cité, il fut décoré de la croix de la valeur militaire. Il fut muté au deuxième régiment étranger de parachutistes, puis au 43<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. Affecté ensuite au 9<sup>ème</sup> régiment de chasseurs parachutistes.

M. Armand de Rocquigny fut conseiller municipal de 1995 à 2001. Les Martinais et les Martinaises se rappelleront de ce monsieur qui se promenait régulièrement à pied, sur le territoire de la commune, accompagné de son chien.

## DÉCÈS DE M<sup>ME</sup> GERYL

La maman de M. Gill Geryl est décédée le 11 novembre dernier dans sa 98<sup>ème</sup> année. Elle était née le 31 décembre 1922 à Mesnil-Réaume près de Eu.



Les parents de Gill étaient arrivés à Etran en 1968 dans la maison qu'ils avaient fait construire au 7 Grande Rue des Salines. Après le décès de son mari en 2004 elle y est restée jusqu'en 2016 où elle s'est installée à l'OPAD. Avec son mari, puis seule, elle a toujours participé au repas des anciens tant que sa santé lui a permis.

## DÉCÈS DE MONSIEUR CLÉMENT

Le doyen de notre commune, Monsieur Fernand Clément



nous a quitté le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à l'âge de 95 ans. Il était né le 1 juillet 1925 à Rouen. Retraité de la SNCF, il a fait toute sa carrière sur les grues électriques à la gare maritime de Dieppe. M. et M<sup>me</sup> Clément sont arrivés à Martin-Eglise en 1982 et se sont mariés en 1984. Il s'est endormi sereinement entouré de son épouse et de ses enfants dont il était très proche.

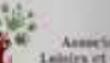
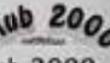
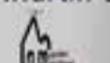
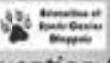


## TOTEM DES ASSOCIATIONS

DES ACTIVITÉS RIEN QUE POUR VOUS !

C'est le moment de découvrir de nouvelles activités au sein des associations de la commune. Certaines d'entre elles peuvent vous proposer de tester gratuitement leur activité sportive ou culturelle. Renseignez-vous vite !

Comme bon nombre de secteurs actuellement, la vie associative subit également les mauvais effets de la crise sanitaire. Pourtant, les associations maintiennent un précieux lien entre les habitants, et participent plus que jamais à la santé physique et psychique de chaque adhérent. Alors, faites votre choix :

Les associations de Martin-Eglise		
	<b>Club des blés d'or</b> Culturel	02 35 04 08 13
	<b>L'Arche de Noë</b> Initiation cirque	02 35 04 47 77
	<b>Loisirs et Culture</b>	
	Judo	06 88 42 66 13
	Dessin	06 32 66 00 13
	Théâtre	06 02 38 52 72
	<b>Club 2000</b>	
	Randonnée	02 35 04 41 18
	Musculation	06 81 78 43 47
	Gymnastique	02 35 04 41 18
	Danse country	06 68 44 20 37
	Taille de pierre	09 60 17 77 51
	<b>TCME</b>	
	Yoga	02 35 04 44 84
	Hip-hop	02 35 04 44 84
	Stretching	02 35 04 44 84
	Modern Jazz	02 35 04 44 84
	Gymnastique	02 35 04 44 84
	Combi/Fitness	02 35 04 44 84
	Danse contemp.	02 35 04 44 84
	<b>FC Martin-Eglise</b>	
	Tennis	07 77 33 19 70
	<b>Martin-Eglise Animation</b>	
	Football	06 03 04 85 58
	Théâtre	
	Faire à tout	02 35 04 41 18
	Son et lumière	
	<b>Education &amp; sports canins Dieppois</b>	
	Dressage canin	06 07 48 34 86
	<b>Amicale des anciens combattants et du souvenir</b>	
	Mémoire collective	02 35 04 41 18



## LOISIRS ET CULTURE

Les 7 sections de l'association n'ont pas pu reprendre leurs activités en raison de la crise sanitaire actuelle. Nous espérons vous retrouver très bientôt !

### A.L.C RANDO

Vous aimez marcher, la nature, le plein air alors chaussez vos chaussures de randonnée et venez nous rejoindre **le dimanche tous les 15 jours à 8h30 au stade de Martin-Eglise.**

Covoiturage dans un rayon de 15 kms autour de Dieppe.

Pour tous renseignements :

**BABETH : 06 74 15 24 75**



### A.L.C Atelier peinture

**Horaires de l'atelier peinture :**

tous les mardis de 18h. à 21h. Hors vacances scolaires

Inscriptions auprès de **Sabine de Rocquigny :**

Tél. 06 07 12 92 74



### A.L.C Judo

**Renseignements :**

Professeur : **Luc Cretté 06 88 42 66 13**

Présidente : **Luce Lepaul 02 35 06 18 88**

Trésorier : **William Michel 06 51 93 96 06**



### A.L.C Théâtre

Si les conditions sanitaires le permettent, la troupe des 18 pattes sera heureuse de vous présenter son nouveau spectacle le samedi 29 mai 2021.

Si vous êtes intéressé, contacter Bruno Scrève.



### A.L.C Country

Si la danse country vous intéresse, vous pouvez contacter le 06 68 44 20 37



### A.L.C Taille de pierre

Si la taille de pierre vous intéresse, contactez le 09 60 17 77 51.



### A.L.C Musculation

Si vous êtes intéressé, contactez Dominique Desanglois au 06 81 78 43 47.

Pour tous renseignements sur les sections :

<http://alc-martineglise.fr/>

## Amicale des anciens combattants et du souvenir de Martin-Eglise

L'année 2020 a subi une pandémie nous obligeant à annuler nos activités.

C'est sans public qu'une délégation s'est réunie aux manifestations au Monument aux Morts.

Le Président des Anciens Combattants et du Souvenir Mr Marcel Tourneur était entouré de Mr Alain Maratrat, Maire de la commune et d'André Boulet porte drapeau.



Rien n'a impacté l'hommage à nos soldats « Morts pour la France ». Le devoir de mémoire doit perdurer.

**Il vous sera certainement agréable de connaître une période historique de notre commune ; nous voulons la partager avec vous « Martinais »**

Nous avons rencontré Mr Jacques Guérard et Mr François Dupuis en juin 2020, les neveux du soldat **Georges, Théophile, Louis Lebas** ; dont la sépulture est au pied du Monument aux Morts en compagnie d'un autre soldat de la commune, lui aussi mort pour la France : Paul Richard. Ils nous apprennent que leur grand-père Gaston, Ludovic, Jules Lebas, fils de Georges Lebas, fut chef de gare à Martin-Eglise de 1911 à 1928; marié à Marie Marguerite Montier. Ils ont eu 1 garçon et 6 filles.

La mère de Mr Jacques Guérard était Suzanne Lebas née en 1910 ; c'est elle qui a inauguré le monument aux morts le 24 Septembre 1922 sous la responsabilité de son instituteur Mr Lelong. Elle était habillée en Alsacienne et Gabrielle Richard en Lorraine : Elles représentaient les « Enfants de la République »

Mme Suzanne Lebas a été Miss Normandie en 1932 et a participé à la rencontre des Miss à Nice. Elle est décédée à l'âge de 100 ans à Issy les Moulineaux

**Vous allez découvrir une coupure du journal local « La Vigie de Dieppe », un écrit d'un voyageur qui se rend de Dieppe au Tréport en train.**

**MARTIN- EGLISE — ANCOURT :  
UNE GARE MODÈLE DANS LES ANNÉES 1920**

**Un voyageur nous écrit au journal local «La vigie de Dieppe»**

*« Le voyageur qui se rend de Dieppe au Tréport est agréablement surpris, en entrant en gare de Martin-Eglise. Il aperçoit des pelouses et des talus verdoyants, tondus et rasés à l'égal de ceux des parcs les mieux tenus.*

*A mesure que le train s'approche de la station des plates-bandes se dessinent, et les fleurs les plus éclatantes attirent le regard étonné. Les allées et les abords du bâtiment principal sont sablés et ratissés à la perfection ; et comme il faut joindre l'utile à l'agréable, au-delà s'étend un plantureux potager.*

*Si vos occupations vous obligent de descendre à cette gare et qu'elles vous conduisent à la salle d'attente, vos yeux sont éblouis par sa propreté : un parquet savonné, immaculé et sans tâches, des banquettes propres et bien essuyées. Tout vous invite à vous y reposer et à vous asseoir.*

*Sur les murs des gravures colorées, encadrées de rouge sur fond gris, charment la vue et distraient l'esprit.*

*Qui donc a pu accomplir cette merveille d'une gare propre, coquette et bien tenue ?*

*Un modeste chef de gare dont le nom reste inconnu, mais qui nous assure-t-on est père de 6 enfants. En voilà un au moins qui ne perd pas son temps et qui a droit à la reconnaissance du public et de son administration. »*

Gaston LEBAS a été chef de gare à Martin-Eglise de 1911 à 1928

Coupure du journal local donné par ces petits enfants lors d'une entrevue avec l'amicale des Anciens Combattants en juin 2020.



M. Jacques Guérard et M. François Dupuis : ses petits enfants

Prenez soins de vous,

La secrétaire : MC Laurent

## Un peu d'histoire

Quand Martin-Eglise accueillait des militaires Britanniques pendant la première guerre mondiale extrait tiré du livre « Dieppe pendant la guerre » de Georges Lebas. Nous remercions M<sup>me</sup> Marie-Claude Laurent de nous avoir transmis ces documents.

*« ... Nous avons vu les Anglais s'installer en maints endroits du Faubourg de la Barre à la route d'Eu, des hôtels de la plage à la vallée d'Arques, du Golf à Janval, en passant par l'hôpital vétérinaire de Caude-Côte. Ils ont saisi peu après le coteau de Neuville et posé une batterie sur le territoire de Martin-Eglise, à cent cinquante mètres de Thibermont. Là, un bâtiment assez vaste y abrite deux lourds canons, une trentaine d'artilleurs et trois officiers. Une autre batterie lui fait pendant en face, à même le coteau de Rouxmesnil, pour obtenir des feux croisés sur l'assaillant possible, et même probable, du parc à munitions. Les Anglais ont encore des postes de projecteurs dont un auprès du chalet Salisbury, route de Puy, et un autre sur la route allant à Criel.*

*En juin, nos alliés emportent d'emblée, et très pacifiquement- la position de Martin-Eglise. Déjà le comte de Sainte-Marie-d'Agneaux<sup>(1)</sup>, maire du pays, eut à se défendre contre les Chinois raffleurs de choux et les Cafres établis en partie sur son territoire ; il reçut des troupes françaises, soldats du génie (un bataillon), venus pour doubler à toute vitesse la ligne de Dieppe à Eu.*

*Cette fois les Anglais sont en force et tout bâtiment couvert doit en abriter. Au nombre d'une douzaine de mille ils pénètrent avec joie dans la jolie commune, aux sons aigus des fifres et des cornemuses. Le site est pour eux d'aspect plus rafraîchissant que les déserts poudreux de Palestine et de Mésopotamie d'où ils sortent, épuisés. Une cure de repos en pleins champs, non loin de leur île verte et brumeuse, sous l'ombrage d'une forêt touffue, leur est nécessaire. Ils remplaceront là les touristes de l'été, Martin-Eglise fait leur affaire. Ils feront les affaires de Martin-Eglise.*



*Sur le flanc de la colline que la forêt d'Arques laisse tomber mollement jusqu'au pittoresque petit pont à la Vierge enjambant l'Eaulne, s'élève bientôt une cité de toile aux voies rectilignes. De loin les cônes tronqués de toutes ces tentes claires, pareilles à des moyettes d'un blanc vif, offrent un coup d'œil plaisant. Partout les Anglais, pourvus d'une bonne solde, veulent s'approvisionner. Le Clos Normand, vaste hôtellerie où règne l'ancien champion d'Europe de la pagaie, Victor Lecourt, est tout de suite envahi, pris d'assaut par les états-majors. Les commerçants du cru*

*sont débordés et la route de Dieppe, jour et nuit, s'anime, s'empoussière, au galop frénétique des voitures de fournisseurs. Le flot britannique se renouvellera pendant plusieurs mois de troupes venant du front ou d'Angleterre et, aux heures et jours permis, périodiquement, comme la marée, il s'étalera jusqu'à la ville, heureuse de l'accueillir.*

*La vie surabondante que la division retour d'Orient apporte la première dans ce gentil pays champêtre, on la devine. Ces hôtes imprévus et couverts de gloire sont aimables, gais, pleins d'humour. Des officiers supérieurs, les généraux Ewood, Evans, Wade, Jackson et le commandant Blummer, chef du camp, les commandent. Grâce à eux, tous les soirs, et cela plusieurs mois de suite, les musiques anglaises régimentaires donneront, de dix-huit à vingt heures, des concerts sur les pelouses accueillantes du Clos Normand.*

*Le 14 juillet survenant, deux mille soldats de Martin-Eglise se dirigent vers la plage de Dieppe avec quatre musiques. L'Harmonie belge se joint à elles et voilà, en ce jour consacré aux cortèges militaires, une revue du plus vif intérêt par son ensemble discipliné et sa couleur. Elle est passée par le général Jackson, en face des tribunes pleines à craquer. Précédées de leurs étourdissantes grosses caisses, les musiques entraînent les troupes britanniques qui, suivies des W.A.C., bien alignées, défilent impeccablement. Le succès qui les accueille se renouvellera, plus chaleureux encore, dans les rues de la cité... »*

<sup>(1)</sup> M. de Sainte-Marie-d'Agneaux, en qualité de directeur des travaux agricoles du canton, répartissait la main-d'œuvre militaire fournie par les prisonniers allemands.





## CLUB 2000

2<sup>ème</sup> semestre 2020

Comme chaque année ce semestre est toujours très calme avec l'absence d'activités et de manifestations durant les mois d'été de Juillet et Août.

Mais de plus avec la crise sanitaire, la seule manifestation prévue au 2<sup>ème</sup> semestre 2020 : Le LOTO d'Octobre n'a pu être organisé.

Quant aux activités elles ont dû s'adapter en fonction des annonces gouvernementales.

Aussi afin d'apporter un peu de couleurs et de vie en l'absence de tout évènement depuis 1 an, des photos du passé ont été reprises dans le texte.

En rappel de ce qu'aurait pu se dérouler en Juin, ce spectacle de danse. →



### ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Les ateliers périscolaires au groupe scolaire Le Vallon ont pu quant à eux se dérouler normalement dans la Salle des Fêtes.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 12 Décembre 2020

Étant donné les circonstances l'assemblée générale n'a pu se dérouler comme d'habitude.

Tout s'est fait via internet avec l'envoi aux personnes qui avaient prévu de venir des différents documents :

- Rapport moral,
- Rapport d'activités,
- Bilan financier,
- Renouvellement du 1/3 du conseil d'administration.

Par internet, les adhérents concernés ont apporté leurs remarques, donné le quitus sur l'action menée et voté pour les membres renouvelables.

Tout a été voté favorablement à l'unanimité, pouvoir compris.

### CLÔTURE D'ANNÉE

Malgré la situation difficile ou aussi à cause de la situation difficile les jeunes ont reçu avant les vacances de Noël un sachet avec des friandises et les adultes ont reçu par courrier un Agenda CLUB 2000.

**Dans cette période difficile la convivialité ne doit pas être oubliée et mise au placard.**

## LE FUTUR

### SPECTACLE DE DANSE

A cause du coronavirus le spectacle de danse de Juin 2020 avait dû être annulé et reporté en Janvier 2021.

Malheureusement la crise sanitaire et le deuxième confinement avec les contraintes réglementaires n'ont pas permis de maintenir, le casino étant fermé.

Si la situation sanitaire le permet avec des cours normaux sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021 pour préparer le spectacle, le casino de Dieppe a prévu de mettre à la disposition de CLUB 2000 la salle de spectacle en Juin 2021.



*Tous nos vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets pour 2021 !*



**Le Président Christian Obry  
Le Conseil d'Administration de Club 2000  
vous présente ses meilleurs vœux et souhaits pour 2021  
avec l'espoir que 2021 soit meilleure que 2020**

**24, rue Henri IV - 76370 Martin-Église**



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
TÉL. 02 35 04 44 84**



## ARCHE DE NOË

Toutes les informations diffusées sur la crise sanitaire ainsi que le deuxième Confinement n'ont pas permis d'engager sur le deuxième semestre 2020 la plupart des actions envisagées sur la Seine Maritime. Cours, stages, ateliers périscolaires, animations, ainsi que les animations sur le front de mer demandées par le département n'ont pas pu se dérouler.

Seules les portes ouvertes en septembre et un stage durant les vacances de la Toussaint ont pu être maintenus.

### PORTES OUVERTES à Martin Église

Comme chaque année, nous avons assuré des portes ouvertes à l'occasion de la foire à tout organisée par la commune de Martin Église.

Un temps favorable a permis d'établir des contacts avec des parents et des enfants qui sont venus découvrir, pour certains, les locaux ainsi que participer à des ateliers de découverte mis en place en après-midi.

Ce fut aussi l'occasion de distribuer des flyers aux visiteurs.

### Stage au TRAIT

Durant la première semaine des vacances de la Toussaint un stage a pu se dérouler au centre de loisirs du Trait avec des parents/enfants le matin et des adolescents l'après-midi.

Ce stage qui s'est terminé le vendredi avec un petit spectacle de restitution des acquis a donné une grande satisfaction à tous les participants mais aussi aux responsables du TRAIT qui nous avaient sollicités.

### Communication

En fin 2020 une communication pour la rentrée de Janvier a été faite auprès d'adhérents et d'écoles de la région Dieppoise en espérant que le coronavirus ne sévira pas encore.

**Christian Obry, Président  
et le Conseil d'Administration**  
vous présentent leurs meilleurs vœux et  
souhaits pour 2021.

20, rue Henri IV - 76370 Martin-Église



### CRISE SANITAIRE

Après les annonces du Gouvernement, enfin une bonne nouvelle pour les jeunes. Contrairement aux chapiteaux qui ne peuvent toujours pas ouvrir, les salles dans des bâtiments peuvent accueillir des élèves.

Aussi à l'Arche de Noë qui est une École de Cirque dans un local en dur, les cours reprendront après les vacances de Noël avec un Protocole Sanitaire strict qui était déjà mis en place avant le confinement.

#### Cours le mercredi pour redémarrer :

5 à 8 ans \_\_\_\_\_ 15h30 à 16h45

8 ans et plus \_\_\_\_\_ 16h45 à 18h

Et à partir du 20 Janvier  
pour les Adultes \_\_\_\_\_ 18h30 à 20h

Ces horaires sont adaptables

Venez donc jongler, vous initier à l'Acrobatie, apprendre l'Équilibre, monter sur un Trapèze. Tout est possible à l'Arche de Noë dans un milieu très sécurisé car en intérieur.



Travail au tapis pour différentes figures d'acrobatie ou d'équilibre, ...

### L'avenir

Attendons pour voir. Déjà la Cérémonie des Vœux avec Galette des Rois en Janvier ne pourra être maintenue. Espérons pouvoir revivre la convivialité manquante depuis près d'1 an.

**Tonneaux**

**Cerceaux**

**Ful**

**Rola-Bola**

**Foulards**

**Balles**

**Boules d'équilibre**

**Diabolos**

**Trapèze**

**Assiettes chinoises**

Tout est possible avec le temps, l'important est de vouloir apprendre et pratiquer et ceci pour tout public quelque soit les situations sociales y compris le public en léger handicap.

L'Arche de Noë propose depuis très longtemps ces activités très diversifiées et enrichissantes qui contribuent à l'épanouissement de l'être humain.

Venez donc nous rejoindre ! **Tel. 02 35 04 44 84**

## TENNIS CLUB DE MARTIN-ÉGLISE

A vos raquettes !

Pour le plus grand plaisir des adhérents du club de tennis de Martin-Eglise, les cours ont pu reprendre fin décembre 2020, en respectant les règles sanitaires qu'impose la pandémie du Covid 19. C'est donc, sans public ni admirateurs, mais avec le sourire, que les passionnés ont pu pratiquer à nouveau leur sport favoris, avec de beaux échanges derrière le filet, sous les conseils avisés de leur professeur diplômé Nicolas, tous les jeudis soir pour les adultes, et les mardis et samedis pour les plus jeunes.

Le président du club, Samuel Jaspard, précise que les inscriptions sont encore ouvertes pour la saison 2021. Alors petits et grands, débutants ou confirmés, à vos raquettes !

Le club de tennis de Martin-Eglise bénéficie d'un court intérieur et d'un court extérieur grâce aux infrastructures à proximité et au sein d'un gymnase de la commune. Les adhérents peuvent participer à des tournois par équipe, à des compétitions «Galaxie» et au championnat individuel pour les plus jeunes. Avec l'application ou le site web Ten'Up, il devient facile de s'inscrire à un tournoi ou réserver un court. Enfin, le club de tennis Martinais TCME qui participe chaque année à des manifestations comme «la foire aux livres» ou la «foire à tout» espère que ces événements seront maintenus, quitte à les programmer plus tard dans la saison.



### RENSEIGNEMENTS TCME :

**Inscriptions 2021 encore ouvertes :**  
débutants et tous niveaux, adultes et enfants (dès 5 ans).  
**Cours assurés par un breveté d'état, Nicolas Semery.**  
**Tarifs annuels TCME :**  
Enfants : 130€ à 150€ | Adultes : 180€  
Tél. : Nicolas Semery au 07 77 33 19 70

*A vous de jouer !*

## CLUB DES BLÉS D'OR

Après une année difficile, dès que possible venez nous rejoindre au Club **le mardi de 14 h à 18 h** pour partager un moment de convivialité, de détente en jouant aux cartes (Manille, tarot...), triomino, domino.



Nous organisons un repas par mois entre nous. Au cours de l'année, 2 repas gratuits au restaurant vous seront proposés. Nous organisons également en collaboration avec l'amicale des anciens combattants et du souvenir des sorties d'une journée. Tout cela se passe dans une ambiance chaleureuse et de bonne amitié.

**Pour nous joindre :** Jocelyne 02 35 04 08 13  
Monique : 06 79 25 56 92



## LE FOOTBALL CLUB DE MARTIN-ÉGLISE



**Le FC Martin-Eglise attaque sa 5ème saison avec un effectif légèrement réduit comme la plupart des clubs en France. Le club a perdu près de 20% de son effectif, touché par la crise sanitaire comme nos voisins, mais il ne baisse pas les bras.**

Au cours de ces quelques années, le club a réussi à construire de belles choses et ne veut pas que ça s'arrête là. Comme les autres clubs, nous prenons notre mal en patience.

Le FCME avait repris l'entraînement début août, pour préparer au mieux la Coupe de France, une première pour le club, qui avait la chance de jouer à domicile lors du 1er tour de coupe. L'équipe était opposée à l'US Londinières, qui évolue en division supérieure, et pourtant c'est avec une légère domination des locaux que le club s'inclinera. Avec un but injustement refusé, un carton rouge à l'heure de jeu, à 10 contre 11, les Martinais craqueront à la 80ème minute et encaisseront l'unique but de la rencontre. Une belle opposition, les joueurs de Logan Toumire n'ont pas à rougir et ont hâte de tenter de nouveau leur chance la saison prochaine.

Concernant les championnats, toujours 2 équipes engagées, les après-midi qui évoluent en 3ème division sous les ordres de Alexandre Guiard et les matins qui évoluent en 2ème division sous les ordres de Logan Toumire.

Pour les matins, les choses avaient bien commencé, un groupe qui se connaît bien depuis maintenant 5 ans, c'est avec une victoire et un match nul que la saison commençait. En revanche, pour les après-midi, c'était plus compliqué. L'effectif beaucoup plus réduit (touché par le COVID19), et avec moins de joueurs présents, les après-midi commençaient leur saison par 2 défaites suivi d'une victoire.



La saison fut rapidement interrompue par le 2ème confinement et n'a malheureusement toujours pas repris. Nous espérons comme tout le monde reprendre le plus rapidement possible.

Le point positif reste la grande motivation des dirigeants du club, toujours présents, aucun n'est parti suite à la crise sanitaire. De plus, nous avons une personne qui nous prend constamment en photo pour suivre les matchs et faire vivre notre page Facebook. Nous avons également d'un joueur qui bénévolement s'est proposé de rouler notre terrain. Le soutien de la commune, avec des infrastructures excellentes pour notre club (2 terrains, un gymnase). Peu de clubs ont cette chance dans la région.

L'équipe matin très solidaire également depuis des années repartira pour une nouvelle saison sans aucun doute.

Nous avons conclu un accord avec nos amis de l'US Grèges. A partir de la saison 2021/2022, une entente sportive entre nos 2 clubs concernant les équipes de jeunes appartenant aux catégories U7/U9/U11 a été actée. Il sera donc possible pour les jeunes martinais ou martinaises âgés de 5 ans ou plus de jouer au football à Martin-Eglise. Le petit bémol concerne l'équipe après-midi, fortement touchée par les départs, elle compte recruter de nouveaux joueurs afin de repartir de nouveau.

### Les objectifs du club :

- La création de nos jeunes pour la saison 2021-2022
- Le haut de tableau pour les matins
- Le maintien des après-midis

### Pour plus de renseignements veuillez contacter :

**M. TOUMIRE Logan président / coach matin au 07.89.89.84.38**

**M. GUIARD Alexandre au vice-président/ coach après-midi 06.77.63.79.37**

Le club recherche encore des joueurs et dirigeants.



## EDUCATION & SPORTS CANINS DIEPPOIS – E.S.C.D.

Adresse : rue des Stades • 76370 MARTIN EGLISE • 06 61 83 29 33 • 06 07 48 34 86

<http://sportcanindieppoix.wixsite.com/escd>

En éduquant votre compagnon, quelle que soit sa race, avec des méthodes positives, vous partagerez et renforcerez une relation de complicité avec lui.

### Vous rencontrez des problèmes d'éducation avec votre chien ?

- Les promenades ne sont plus agréables car il tire sur sa laisse,
- Il ne vous obéit pas, vous ne pouvez pas le détacher car il ne revient pas au rappel, - Il vous saute dessus et sur vos amis, etc...

### Votre chien a de mauvais comportements, des troubles du comportement ?

- Il montre des signes d'agressivité envers des chiens ou envers des personnes,
- Il détruit ou vole des objets à la maison ou dans votre jardin,
- Il fugue, est malpropre, craintif, voir phobique, anxieux et vous ne pouvez pas le laisser seul, coprophage, etc...

Nous sommes là pour vous écouter, rechercher et analyser les causes, vous apprendre la méthode naturelle d'apprentissage qui vous permettra d'éduquer votre chien en respectant son état émotionnel, mental et physique avec des moniteurs en éducation canine diplômés par la SCC.

### ECOLE DES CHIOTS

Vous êtes heureux, vous venez d'acquérir ou d'adopter votre premier chiot ou jeune chien, il est très beau ! Nous tenons à vous féliciter et à vous inviter à prendre les devants afin de devenir un bon maître ! **Vous vous posez de nombreuses questions, comment faire pour lui apprendre ?? Vous souhaitez aussi connaître les erreurs à éviter, quel sont les bons ou les mauvais comportements et que faut-il faire ou ne pas faire ?**



Vous êtes désarmés devant ce petit être mignon qui est en train de façonner son mode de vie, en fonction de l'éducation que vous lui donnez. Vous devez savoir que sans apprentissage correct et sans socialisation, vous risquez de rencontrer de graves problèmes de communication.

Notre rôle dans l'éducation de votre chien est de vous accompagner, étape par étape, pour que le binôme maître/chien devienne de vrais copains, des complices. Le jeu, la douceur, la patience et les récompenses sont indispensables !!!

### EDUCATION

Quels que soient la race et l'âge, les clubs d'éducation canine sont ouverts à tous les possesseurs de chiens désireux de parfaire l'éducation de leur compagnon pour un mieux-vivre avec ce nouveau maillon familial.



Les éducateurs bénévoles, adhérents de clubs d'utilisation reçoivent une instruction de base leur permettant de gérer et maîtriser toutes les situations d'éducation familiale du chien pouvant se présenter à eux.

Dans le cadre strict de leur club, ils accueillent, conseillent, et dirigent les possesseurs de chiens pour en faire des maîtres citoyens, respectueux de l'environnement et du cadre de vie.



### AGILITY

C'est une discipline sportive et éducative destinée aux chiens et à leurs maîtres.

Elle consiste à franchir un parcours d'obstacles. Cette activité nécessite déjà une bonne maîtrise des techniques d'éducation et permet de s'amuser ainsi que de développer une réelle complicité avec son chien. L'Agility n'est pas une course de vitesse mais avant tout une course d'adresse, c'est autant un sport pour l'animal que pour son maître.



### OBEISSANCE

L'obéissance a pour objectif de permettre à tout propriétaire de chiens de continuer le dressage après l'éducation.

Le chien au travail doit montrer, sa disponibilité, son écoute à obéir aux commandements, son enthousiasme et sa rapidité dans l'exécution.

Comment avoir un chien qui reste joyeux, rapide et précis, du brevet jusqu'au niveau III. Pour mieux comprendre la méthode de progression des entraînements, vous trouverez d'abord le programme des concours de la classe I à la classe Élite (qui correspond au programme international) et quelques règles de bases pour obtenir une bonne relation maître/chien.





7, Rue Nicolas de la Chaussée • 76370 Martin-Eglise

**Tél. : 02 35 04 41 18**

Courriel : martin-eglise@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations de ce bulletin municipal sur le site officiel de Martin-Eglise

[www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr)

**facebook**

Martin-Eglise